

Extinction de l'éclairage public, l'expérimentation continue : exprimez-vous !

Sur proposition du groupe de travail Développement durable et Environnement, l'expérimentation va être poursuivie jusqu'au 15 juillet 2022 afin de permettre de bénéficier des 4 saisons sur une année entière et d'échanger sur l'amélioration du dispositif dans la perspective de protéger notre environnement.

Répondez au sondage en ligne à l'aide du lien ci-contre ou venez vous exprimer lors de la réunion publique qui aura lieu le samedi 26 mars 2022 à 10h en mairie.

Vous êtes déjà plus de 220 à avoir répondu au sondage et nous vous en remercions.

Bois-le-Roi expérimente l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune entre minuit et cinq heures du matin depuis le 15 juillet 2021 afin de réduire la pollution lumineuse et de faire des économies d'énergie (Cf. lien *Réduire la pollution lumineuse et faire des économies d'énergie*). La démarche a d'abord été discutée au sein du groupe de travail Développement durable et Environnement, réunissant des représentants des différents groupes présents au conseil municipal et d'associations bacottes, celui-ci y étant largement favorable (Cf. document *Groupe de travail Développement Durable et Environnement*).

En outre, la commune a choisi d'expérimenter cette mesure avec l'idée de revenir vers les habitants et habitantes pour recueillir leurs réactions et leurs suggestions sur cette expérience avant de prendre une décision quant à la pérennisation de la démarche telle quelle ou avec des aménagements. C'est l'objectif du présent questionnaire qui viendra compléter les témoignages reçus au cours des derniers mois. N'hésitez pas également à tester le simulateur en ligne pour découvrir les économies d'énergies réalisées en fonction des plages horaires d'extinction ! (En réglant les plages horaires d'extinction sur la barre latérale en bas comme sur la vidéo (Cf. lien YouTube)).

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Expérimentation prolongée jusqu'au 15 juillet !

Sur proposition du groupe de travail Développement Durable et Environnement pour :

- ❖ bénéficier des quatre saisons sur une année entière
- ❖ échanger sur l'amélioration du dispositif dans la perspective de protéger notre environnement

Exprimez-vous via le questionnaire en ligne
(merci aux plus de 160 répondants !)
ou au cours de la réunion publique du samedi 26 mars 2022



Document(s)

[Groupe de travail Développement Durable et Environnement](#)

Liens utiles

[Réduire la pollution lumineuse et faire des économies d'énergie](#)

[Répondre au questionnaire](#)

[Simuler les économies d'énergie réalisées](#)